

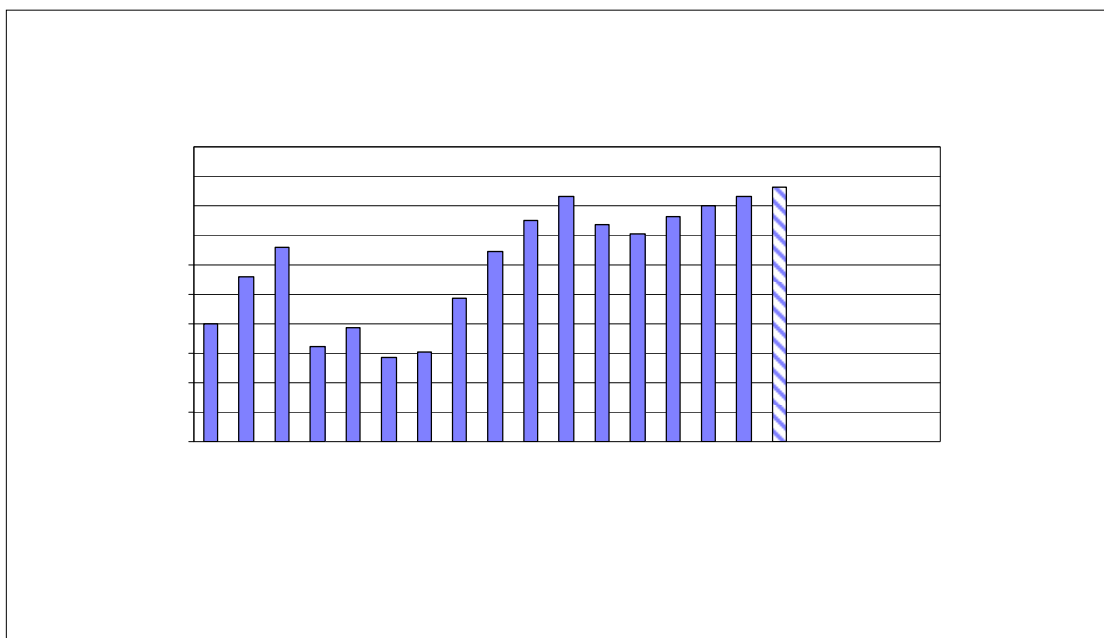
Emissions de CO2 du trafic : Prendre enfin des décisions contraignantes

Roger Nordmann, conseiller national (VD)

Seules les paroles prononcées font foi !

La loi sur le CO2 prévoit que la Suisse baisse ses émissions de CO2 dues au trafic routier de 8% entre 1990 et 2010. Or, au lieu de cette baisse, les émissions de CO2 ont augmenté de plus de 9% depuis cette époque. Aujourd'hui, elles sont à 17 millions de tonnes au lieu de 14,3, **ce qui représente un écart de 19% par rapport à l'objectif**, soit 2,7 millions de tonnes de CO2 par ans.

Emissions de CO2 du trafic : les premiers chiffres 2006 confirment la tendance haussière



23 février 2007

La politique énergétique au cœur de la politique climatique
Conférence de presse du PS Suisse



socialément vôtre

La question des infrastructures ferroviaire est aussi décisive pour le transfert route-rail, qui doit aussi contribuer à limiter le trafic routier dans l'ensemble du pays.

Comme premier pas, nous allons demander par voie d'interpellation au Conseil fédéral de clarifier quel soutien il prévoit pour les infrastructures de transports publics afin lutter contre le réchauffement climatique. En fonction de la réponse, nous réinterviendons.